

Communiqué de presse

Le ministre doit annuler la dette scolaire

Le ministère de l'Éducation nationale annonce une dotation complémentaire en postes pour la rentrée prochaine afin qu'aucune fermeture de classe n'ait lieu en milieu rural sans l'accord du maire et de diminuer les fermetures en milieu urbain.

Cela répond en partie aux demandes formulées par le SNUipp-FSU, mais pour celui-ci, l'urgence passe en premier lieu par l'annulation de toutes les dotations négatives aux départements. Comme cela a déjà été fait pour les départements de la Martinique et de la Guadeloupe, les suppressions de postes doivent être annulées.

Cette opération représenterait un solde de 710 postes qui font actuellement défaut pour la préparation de la prochaine rentrée scolaire.

Rappelons qu'était initialement prévue la création de 440 postes supplémentaires, une dotation bien insuffisante pour répondre aux besoins de l'école primaire et qui ne permet même pas de financer les priorités ministérielles comme la limitation des effectifs à 24 élèves dans les classes de grande section.

A la suite de cette première mesure d'urgence pour préparer la rentrée, le SNUipp-FSU chiffrera les moyens indispensables dont l'école aura besoin le « jour d'après », à l'issue du confinement. Parce qu'il ne s'agit pas de constater les inégalités mises en lumière par cette crise sanitaire mais bien de les combattre durablement.

Paris, le 2 avril 2020